



Lille, le 27 octobre 2020

Déclaration liminaire à la CAPL n°2 du 27 octobre 2020

Liste d'aptitude de C en B

Madame la Présidente,

Les raisons de notre refus de siéger le 16 octobre dernier tiennent en un mot « Ras-le bol ».

Les élus du personnel sont exclus des commissions administratives en matière de mutations depuis cette année et ils le seront pour les promotions dès l'année prochaine.

Les lignes directrices de gestion, qui nous sont imposées, sont lamentables.

Le dialogue social est inexistant et instaure un climat de défiance qui devient la règle, faisant ainsi de la confiance l'exception.

L'annonce, le 20 octobre dernier, du transfert des missions fiscales à la DGFIP en est la funèbre démonstration.

Mais attention ! ras-le-bol ne veut pas dire renoncement ! De jour en jour, le mécontentement des agents des douanes s'amplifie et nous ne doutons pas que leur mobilisation sera forte pour s'opposer au démantèlement de notre administration.

Les élus de l'intersyndicale siégeant en CAPL